

Communiqué du Bureau international du Travail sur la situation humanitaire à Gaza

Le Bureau international du Travail est profondément préoccupé par l'aggravation des conséquences humanitaires due à l'escalade de la violence à Gaza. Conformément au mandat qui le lie au monde du travail, l'attention du BIT se porte sur le sort des travailleurs et de leurs familles qui ont enduré de long mois de blocus et sont aujourd'hui exposés aux ravages d'une situation de guerre. Avant l'embrassement de ces derniers jours, la région de Gaza avait déjà un taux de chômage le plus élevé de la planète.

Type	News item
Date de parution	7 janvier 2009
Référence	INEWS/09/gaza
Unité responsable	Communication et information au public
Autres langues	English

Le Bureau international du Travail est profondément préoccupé par l'aggravation des conséquences humanitaires due à l'escalade de la violence à Gaza. Conformément au mandat qui le lie au monde du travail, l'attention du BIT se porte sur le sort des travailleurs et de leurs familles qui ont enduré de long mois de blocus et sont aujourd'hui exposés aux ravages d'une situation de guerre. Avant l'embrassement de ces derniers jours, la région de Gaza avait déjà un taux de chômage le plus élevé de la planète.

Le BIT fait écho à la déclaration du Secrétaire Général des Nations Unies appelant à une cessation immédiate de toute action militaire et acte de violence, et pressant les dirigeants de la région ainsi que tous les acteurs internationaux d'explorer toutes les possibilités pour mettre fin immédiatement aux hostilités et ouvrir l'accès à l'assistance et l'approvisionnement humanitaire. Nourriture, eau et matériel médical, carburant pour les générateurs d'électricité, argent pour payer les fonctionnaires sont nécessaires de toute urgence. Ces mesures de première nécessité doivent être suivies de dispositions urgentes en matière de protection sociale et d'emploi.

Le BIT travaille en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies pour le territoire palestinien occupé et participe dans le cadre de son mandat aux efforts d'aide d'urgence et de reconstruction.